



Mairie de SAINT-CYR-DU-DORET
3 Route de Fontenay le Comte
17170 SAINT-CYR-DU-DORET
☎ 05.46.27.83.18.
✉ mairie@stcyrdudoret.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT CYR DU DORET

Séance du 6 juillet 2026

Nombre de membres
en exercice : 15
présents : 12
pouvoirs : 2
votants : 14

Date de la convocation : 29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 6 juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Cyr du Doret, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Didier DENIS, Maire.

Présents : M. Didier DENIS, Mme Aurélie BOUYER, M. Arnaud ANGEL, Mme Elodie VIAUD, M. Fabien CHEVALIER, Mme Frédérique PSTUS, Mme Stéphanie BOILEAU, Mme Angélique DESPLANQUE, Mme Céline ATTAR- CROUZEAU, M. Cyril CHAUVIN, M. Bertrand GUILLOUX et M. Charles REVAUD.

Excusés : M. Gaëtan DEWAM et M. Jonathan MARTIN

Pouvoir : M. Gaëtan DEWAM a donné pouvoir à Mme Aurélie BOUYER et M. Jonathan MARTIN a donné pouvoir à M. Arnaud ANGEL

Absente : Mme Johanna GRASSET-MICHEL

Madame Elodie VIAUD a été élue secrétaire de séance.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 6 JUIN 2026

Monsieur le Maire présente le compte-rendu pour lequel aucune remarque n'est émise et qui est accepté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LUDOTHEQUE DU 22 MAI PAR MME FRÉDÉRIQUE PSTUS

La Ludothèque est installée dans des nouveaux locaux a Luché dont elle est très satisfaite. Elle a beaucoup de bénévoles et fonctionne bien. Cependant, des subventions accordées en 2025, n'ont pas encore été reçues ce qui tend les finances. L'association est financée uniquement par les subventions et les adhésions.

Le compte-rendu détaillé est disponible à la mairie sur simple demande.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ESPACE MOSAÏQUE DU 09 JUIN PAR MME FRÉDÉRIQUE PSTUS

L'Espace Mosaïque favorise l'insertion et organise des animations pour le public de tous âges, c'est un soutien pour les familles, il favorise le lien intergénérationnel. L'espace mosaïque a également des partenariats avec les écoles, collectivités et d'autres associations.

Le compte-rendu détaillé est disponible à la mairie sur simple demande.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADMR DU 09 JUIN PAR MME ÉLODIE VIAUD

L'ADMR rencontre un problème de budget suite au désengagement de l'Etat, ce qui les a contraints de rajouter une contribution additionnelle de 3€ par heure en 2025. L'ADMR est la seule structure en France à avoir 3 certifications. En septembre 2026, est programmé un audit de la norme NF services (concerne les pratiques).

L'ADMR est à la recherche de bénévoles, sur l'année 2026, ils souhaitent rencontrer les nouvelles équipes municipales et de la Communauté de Communes.

COMPTE-RENDU DU WEBINAIRE NUMERISK DU 09 JUIN PAR MME FRÉDÉRIQUE PSTUS

Le webinaire portait sur la réglementation des feux de forêt et le rôle de la commune. Dans 90 % des départs de feux, la cause est humaine.

C'est au maire de faire respecter aux habitants l'obligation de débroussaillage.

Le compte-rendu détaillé est disponible à la mairie sur simple demande.

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL SOLURIS DU 11 JUIN PAR MME FRÉDÉRIQUE PSTUS

Soluris nous a indiqué avoir subi une cyberattaque et a présenté les logiciels proposés.

Le compte-rendu détaillé est disponible à la mairie sur simple demande.

COMPTE-RENDU DU CINÉMA LA VENISE VERTE DU 13 JUIN PAR MME FRÉDÉRIQUE PSTUS

Malgré une diminution de la fréquentation, le cinéma propose un choix varié pour toucher toute la population.

Il s'agit d'une association dont les décisions sont collégiales, qui souhaiterait une rénovation de la salle.

Le compte-rendu détaillé est disponible à la mairie sur simple demande.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CULTURE DU 17 JUIN PAR MME AURÉLIE BOUYER

Mmes Olivia PALTRIER et Nelly MULLER du service développement culturel sont venues à la mairie pour se présenter. Elles ont indiqué être dans l'attente de connaître la politique envisagée par la nouvelle présidence du conseil communautaire pour adapter leurs propositions.

Elles sont à la recherche de sites atypiques pour recevoir des manifestations culturelles.

Une subvention de la région d'un montant de 15 000 € ne sera pas versée.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU PARC NATUREL DU MARAIS POITEVIN DU 17 JUIN PAR M. DIDER DENIS

La nouvelle équipe s'est présentée et a indiqué que l'objectif 2026 était d'accueillir au sein du marais poitevin le séminaire national Ramsar qui cherche à préserver les zones humides.

La commune souhaiterait s'attacher leurs services dans le cadre d'un projet de réaménagement de l'étang de la Pommerie.

L'embarcadère de Bazoin appartenant à la CDC Aunis Atlantique a cette année quelques difficultés de fréquentation.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION VOIES DOUCES DU 2 JUILLET PAR M. DIDER DENIS

Un problème de compréhension de panneaux de signalisation avait été constaté, une communication spécifique a été réalisée sur les réseaux de la commune.

Le panneau de 30 km/h situé sur la piste cyclable ne sera pas retiré, il fait partie du cahier des charges du projet mené par la CDC Aunis Atlantique.

La CDC Aunis Atlantique est prête à suivre le projet de pistes cyclables de la commune, un budget doit-être défini.

DÉLIBÉRATION N° 2026_07_06_01 DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite à la décision de la direction des supérettes API de ne plus autoriser de branchements autres sur leur compteur, les foodtrucks et camion santé n'ont plus la possibilité de s'installer à leur emplacement habituel.

La commune n'ayant eu l'information que tardivement et dans l'attente de l'installation d'un nouveau compteur, Monsieur le Maire propose de déposer un générateur.

Ce générateur, lorsque le nouveau compteur sera installé, sera mobilisable par la commune dans le cadre de son Plan Communal de Sauvegarde.

Il indique qu'il est nécessaire de prévoir l'ouverture de crédits à l'article 2158 du budget de l'exercice 2026.

et propose de voter les crédits supplémentaires suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montant	Article (Chap.)	Montant
FONCTIONNEMENT			
61521 (11) Terrains	-1 000.00		
(023) Virement à la section d'investissement	+ 1000.00		
		(021) Virement de la section de	+ 1 000.00

		fonctionnement	
2158 (21) Autres installations, matériels et outillages techniques	+ 1 000.00		
TOTAL			
	1 000,00		1 000,00

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité vote les modifications de crédits et les crédits supplémentaires selon la décision modificative n° 1, d'un montant de 1 000.00€.

DÉLIBÉRATION N° N° 2026_07_06_02 MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION A LA COMMUNE POUR LEVEE DE LA MACAUDIERE PAR L'ASSOCIATION SYNDICALE DES MARAIS DE TAUGON, LA RONDE, ST JEAN DE LIVERSAY ET ST CYR DU DORET

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune utilise et entretient la levée de la Macaudière depuis plusieurs années, Or cette parcelle appartient à l'association syndicale des marais de Taugon, La Ronde, St Jean de Liversay et St Cyr du Doret.

Il propose donc de régulariser la situation par l'établissement d'une convention, qu'il présente aux conseillers.

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité valide la convention de mise à disposition.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le logo de la commune a été modernisé
- ✓ La réunion de fin de chantier pour les travaux de la Macaudière prévue le 6 juillet n'a pas permis de réceptionner les travaux, elle sera reprogrammée.
- ✓ Des travaux de renouvellement du réseau AEP rue des Carrières devraient débuter le 12 octobre
- ✓ Un fichier des personnes vulnérables a été mis en place afin d'assurer la sécurité des plus fragiles.
- ✓ L'opération village propre a eu lieu le 20 juin, M. le Maire remercie les participants.
- ✓ La fête du village prévue le 11 juillet initialement organisée au niveau des ateliers communaux aura lieu à la salle des fêtes. Le feu d'artifice est annulé pour cause de risques de feux de forêt.
- ✓ M. le Maire a continué d'attribuer un droit de chasse aux 2 personnes qui en font la demande tous les ans.
- ✓ Les conseillers intéressés par l'organisation d'une formation à la mairie d'une journée « être élu, mode d'emploi » seraient au nombre de 5 avec une préférence pour une organisation le samedi.
- ✓ Réunion avec la Direction des routes concernant la vitesse au niveau du lotissement les Sables. Avant tous travaux, le Département doit trouver les raisons pour lesquelles la chaussée se déforme et y remédier. Il est envisagé d'installer des chicanes si l'expérience de pose provisoire de plots matérialisant les chicanes est concluante. La Direction des Routes refuse le déplacement du panneau STOP de Morvins.
- ✓ Le nouveau tracteur est de nouveau tombé en panne, sans doute un problème d'huile et de surchauffage.
- ✓ Des devis vont être demandés pour l'achat de l'épareuse qui a été prévue au budget
- ✓ Le prochain Conseil municipal est fixé au jeudi 3 septembre à 19h30.

- ✓ M. le Maire informe les conseillers que Cyclad qui gère les déchets prévoit de modifier les modalités de tri car le coût du recyclage des déchets ménagers est en constante augmentation. Une réflexion est menée sur un éventuel passage à la TEOM. Le calcul de la taxe ne se ferait plus sur le nombre de personnes du foyer mais sur la surface locative du bien. Les conseillers ont fait part de leur souhait de rester sur la REOM.
- ✓ Représentation dans les commissions intercommunales :
 - ✓ Tourisme F PSTUS Titulaire, D DENIS Suppléant
 - ✓ Développement économique et emploi D DENIS, Titulaire A ANGEL Suppléant
 - ✓ Culture et vie du territoire A BOUYER Titulaire, F PSTUS Suppléante
 - ✓ Projet alimentaire du territoire D DENIS Titulaire, S BOILEAU Suppléante
 - ✓ Petite enfance, enfance et jeunesse S BOILEAU, Titulaire A BOUYER Suppléante
 - ✓ Aménagement, habitat, urbanisme E VIAUD Titulaire, F PSTUS Suppléante
 - ✓ Mobilité durable D DENIS Titulaire, C REVAUD Suppléant
 - ✓ Transition écologique A ANGEL Titulaire, C REVAUD Suppléant
 - ✓ Affaires sociales et santé A BOUYER Titulaire, J GRASSET MICHEL Suppléante

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La secrétaire de séance,
Élodie VIAUD

Le Maire,
Didier DENIS

